

SOMMAIRE



Remise	des	diction	nnaires

ECOLE LUCIE AUBRAC......P2

SERVICE ENFANCEP2

Rentrée scolaire : nouveautés

VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS.....P3

Plan canicule APEIC Forum des associations Fête du village

DOSSIER DU MOIS.....P6

Etat civil: le vrai du faux

INFORMATIONS LOCALESP7

Travaux sur la commune Course cycliste Kinésithérapeute Bibliothèque Agenda Etat civil



Hôtel de ville 58 bis rue Poincaré - 59160 Capinghem Tél : 03-20-92-17-66 Email : contact@ville-capinghem.fr

Ouverture de l'accueil

Lundi de 13h30 à 17h Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Samedi de 9h à 12h

Horaire d'été du 8 juillet au 31 août Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00

Fermé le lundi toute la journée

LE MOT DU MAIRE ET DES ELUS

Chères Capinghemmoises, Chers Capinghemmois,

L'été s'est installé et avec lui s'annoncent des vacances à grands pas ! Et surtout de la bonne humeur face à ce temps estival. J'espère que le plus grand nombre d'entre vous pourra profiter des vacances pour prendre un temps de repos bien mérité.



La fin du premier semestre a été clôturée avec la fête de l'école et du village. J'en profite pour remercier les enseignants qui ont contribué à la réussite de cette matinée grâce à leur investissement. La soirée de la fête du village, avec un spectacle présenté par la prestigieuse Compagnie MOZAIK, a permis aux spectateurs d'être emmenés dans un voyage empli de féerie. Michel PLOUY, Conseiller départemental était présent à cette soirée.

Cette période estivale s'ouvre avec le souci d'assurer, dans la mesure du possible. A ce titre, la municipalité organisera, comme chaque année, la surveillance nocturne de notre village. Cette surveillance a débuté le 8 juillet et se poursuivra jusqu'au 31 août. Par ailleurs, le stade municipal sera ouvert les jours de semaine de 9 heures à 17 heures afin de vous faire bénéficier d'un espace de détente et de loisirs. Les jeux de ballon seront bien entendu permis, toutefois je compte sur chacun pour respecter la tranquillité des riverains. Aux propriétaires des chiens, si des dérives devaient être constatées, nous serions contraints de ne plus permettre l'accès au stade. Nous comptons sur le civisme de chacun.

Dès la rentrée de septembre, une série de réunions de concertation, sous la forme d'ateliers participatifs, seront organisés, en association avec la MEL, sur l'aménagement de l'ARC CAPINGHEM – GRAND BUT. Portant sur le thème « Habiter l'Arc Nord, comment et avec quels loisirs ? », une première réunion aura lieu le jeudi 19 septembre de 18h30 à 20h30, salle Robert GESQUIERE. Plus d'informations vous seront données après la rentrée à ce sujet.

Enfin, la rentrée de septembre sera également marquée par la finalisation de l'espace commercial Place-O-Marché. Mené par un opérateur privé, Place-O-Marché regroupe au sein d'une halle commune des cellules commerciales sur le thème des métiers de bouche. Cet espace devrait ouvrir dès le mois de novembre prochain.

En attendant bonnes vacances à tous.

Marie Claude FICHELLE Première Adjointe au maire

L'ÉCHO JUILLET - AOÛT 2019

ÉCOLE LUCIE AUBRAC

CLASSE DE CM2 / REMISE DES DICTIONNAIRES

La cérémonie de remise des dictionnaires concernait cette année 17 élèves de la classe de CM2 qui seront admis au collège à la prochaine rentrée scolaire.

En présence de M. le Maire et de Mesdames FICHELLE et BAUDOUIN, Adjointes au maire, c'est Antoine TRICOIT, Adjoint au maire à l'Education, qui a félicité les élèves pour le travail accompli cette année scolaire passée et a les encourager à persévérer pour l'avenir. De plus, les enseignantes se sont adressées à chaque élève pour faire part le bilan de l'année et souhaiter de bonnes vacances avant la rentrée prochaine au collège.

Le dictionnaire offert à chaque élève était accompagné du mot de M. le Maire, et en l'occurrence d'une citation de Anatole FRANCE bien à propos : Un dictionnaire, c'est tout l'univers par ordre alphabétique. De plus, chaque élève s'est vu remettre le traditionnel stylo clé USB et le tour de cou au logo de Capinghem.

Le verre de l'amitié a clôturé cette agréable cérémonie.







SERVICE ENFANCE

RENTRÉE SCOLAIRE 2019 / NOUVEAUTÉS

La rentrée des classes est fixée au vendredi 30 août 2019 pour les enseignants et au lundi 2 septembre 2019 pour les élèves

NOUVEAUTÉS

- A compter du 2 septembre 2019, les enfants de moins de 3 ans, inscrits au groupe scolaire Lucie Aubrac, **pourront bénéficier de la cantine**
- **Une rentrée échelonnée** sera prévue en janvier 2020 pour les élèves de maternelles (toute petite section, sous réserve de places disponibles)



DATE DES INSCRIPTIONS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

(cantine, garderie, étude dirigée, ACM)

Les inscriptions aux services péri et extrascolaires seront ouvertes à compter du **lundi 12 août 2019** sur le portail Enfance : https://capinghem.fr/enfance

Certaines pièces administratives numérisées (au format PDF ou au format image JPG) seront demandées :

- Une attestation d'assurance scolaire de votre / vos enfant(s), pour l'année 2019-2020
- La photocopie du carnet de vaccination de votre / vos enfant (s)
- Votre dernier avis d'imposition

Si vous avez déjà créé votre compte Enfance, vous pourrez télécharger les documents demandés depuis votre espace, à compter du **lundi 12 août 2019**

Pour rappel, vous avez jusqu'au jeudi inclus précédant la semaine suivante pour réserver vos prestations.

PÉCHO I IIII TAOÙT 2010

VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS

CCAS / PLAN CANICULE 2019

Dans le cadre du plan départemental de gestion d'une canicule, la commune de Capinghem effectue le recensement et l'inscription sur un registre des personnes âgées de + de 65 ans, handicapées, isolées ou fragilisées. Ce registre permet aux inscrits, en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule, de faire l'objet d'une attention toute particulière. Toutes les informations y figurant resteront confidentielles.

L'inscription ne relève pas d'une obligation pour les personnes concernées mais d'une démarche volontaire et facultative. Elle doit être renouvelée tous les ans afin de mettre à jour les renseignements. Si vous faites partie des personnes concernées par le plan canicule, vous êtes invité à vous faire connaître au CCAS à la mairie qui vous inscrira sur ledit registre.

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél: 03-20-92-99-68

Quelques conseils afin d'affronter de fortes chaleurs :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- Maintenir son logement à l'abri de la chaleur
- Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...)
- Boire environ 1,5 L d'eau par jour
- Donner des nouvelles à son entourage
- Demander conseil à son médecin ou son pharmacien

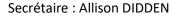


APEIC / COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

L' APEIC qui s'est réunie en assemblée générale samedi 29 juin a élu son nouveau bureau

Présidente : Carine LOUVIEAUX







Trésorière : Stéphanie DENOEUX



FORUM DES ASSOCIATIONS / DÉMONSTRATIONS ET INSCRIPTIONS

Le forum des associations se tiendra cette année

Dimanche 8 septembre 2019 de 10h00 à 13h00 Salle Robert GESQUIERE - rue d'Ennetières

Capinghem

Cette manifestation municipale est dédiée aux associations et structures diverses de la commune. Le public pourra se renseigner voire procéder à des inscriptions pour la saison 2019-2020 à des activités telles que sportives, culturelles, loisirs, vie sociale, etc. Des démonstrations sportives seront également présentées.

Un livret détaillant les activités de l'ensemble des associations et structures sera mis à la disposition de tout un chacun et par la suite disponible en mairie.

A l'issue du forum, une collation sera offerte par la Municipalité. N'hésitez pas, venez découvrir les nombreuses activités!





VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS

FÊTE DU VILLAGE

ducasse.

Vaast, un tournoi de pétanque organisé par l'ASC Football réunis- tauration avant et pendant l'entracte.

Pour la fête du village les 22 et 23 juin 2019, ce fut à n'en pas dou- sant pas moins de 24 participants, n'ont pas occulté la pièce maîter une réussite pour les petits comme pour les plus grands. tresse de ce weekend festif par une revue-spectacle digne de ce Preuves en sont le trampoline, le stand maquillage, les balades en nom : LA ROUTE DES ÉPICES. Ce spectacle, présenté par la prestiponeys, les manège et toboggan géant sans oublier bien entendu la gieuse Compagnie MOZAIK, a permis aux chanceux spectateurs d'être emmenés dans un voyage empli de féerie.

De plus, un concert de la chorale chœur grenadine à l'église Saint Remercions l'APEIC pour avoir assurer la buvette et la petite res-













DOSSIER DU MOIS : ETAT CIVIL VRAI / FAUX



LES ACTES D'ÉTAT CIVIL SONT PAYANTS

FAUX

Vous souhaitez le renouvellement d'un passeport, d'une carte d'identité ou encore obtenir un acte de naissance. Toutes ces démarches administratives sont gratuites. Par contre d'autres actes sont payants avec des timbres fiscaux, par exemple.

Si des sites Internet vous proposent d'effectuer vos démarches, moyennant des frais : FUYEZ-LES!

Le site officiel de vos démarches : https://service-public.fr En cas de doute, n'hésitez surtout pas à contacter la mairie : au 03-20-92-17-66 ou par mail : contact@ville-capinghem.fr

DÉSORMAIS, LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES SONT OUVERTES TOUTE L'ANNÉE

VRAI

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2ème mois précédant le 1er tour de l'élection.

Pour exemple, les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription était le 31 mars 2019. Un report de ce délai au 10ème jour précédant le 1er tour est possible dans certaines situations. A noter que les jeunes recensés sont automatiquement inscrits sur les listes électorales de leur commune d'enregistrement.

J'AI 16 ANS : JE DOIS ME FAIRE RECENSER

VRAI

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- Auprès de la mairie de son domicile
- Ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile

Le recensement permet non seulement à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais aussi l'inscription automatique sur les listes électorales. Attention : si le jeune ne se fait pas recenser, il ne pourra pas s'inscrire ni aux concours ni aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans.

JE PEUX RENOUVELER MA CARTE D'IDENTITÉ EN MAIRIE DE CA-PINGHEM

FAUX

La mairie ne dispose pas de station d'enregistrement. Pour les demandes de carte d'identité, perte, renouvellement, passeport, vous êtes invités à vous rapprocher d'une commune équipée d'une station d'enregistrement telles que Lomme, Lambersart, Armentières.

MA CARTE D'IDENTITÉ EXPIRE LE 15 JUILLET 2019. APRÈS CETTE DATE, JE N'AI PAS BESOIN DE LA RENOUVELER POUR ALLER EN BELGIQUE

FAUX

Le décret du 18 décembre 2013 a prolongé la validité des cartes d'identités nationales françaises à quinze ans pour les personnes

majeures. Cette mesure s'applique rétroactivement aux cartes d'identité délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013, de sorte qu'une carte d'une validité apparente de dix ans est en fait valable pour quinze ans.

Toutefois, la Belgique ne reconnaît pas la carte d'identité automatiquement prorogée de 10 à 15 ans. Il convient donc d'être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport avec une validité apparente sur le document. Pareillement si vous vous rendez en Norvège ou en Lituanie.

JE PEUX FAIRE LÉGALISER UNE SIGNATURE DANS N'IMPORTE QUELLE MAIRIE

FAUX

Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile et présenter les documents suivants :

- Pièce avec la signature à légaliser
- Pièce d'identité sur laquelle figure votre signature

Si vous ne présentez pas de pièce d'identité, vous devez être accompagné de deux personnes témoins munies de leurs pièces d'identité et d'un justificatif de domicile.

JE PEUX ME MARIER À CAPINGHEM, MÊME SI JE N'Y RÉSIDE PAS FAUX - mais vrai sous certaines conditions

Le mariage doit être célébré dans une commune avec laquelle au moins l'un des deux époux a des liens durables, de façon directe ou indirecte via un parent résidant à Capinghem.

JE SUIS DIVORCÉ(E). MON LIVRET DE FAMILLE DOIT ÊTRE ACTUA-LISÉ

VRAI

Le livret de famille présente des extraits d'actes des membres composant une famille. Il doit être mis à jour à l'occasion de tout événement survenu après sa délivrance (mariage, naissance, décès, etc.). Un duplicata peut être délivré. Comptez plusieurs semaines avant son retrait en mairie.

JE VEUX HÉBERGER MA COUSINE PÉRUVIENNE MARIA PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ. JE DOIS FAIRE UNE DEMANDE D'AUTORISA-TION

VRAI

Hormis être un ressortissant européen, andorran ou monégasque, un étranger, qui séjourne en France pour une visite privée ou familiale inférieure à trois mois doit présenter un justificatif d'hébergement. Ce document - attestation d'accueil - est établi par la personne qui accueillera, à son domicile, l'étranger lors de son séjour en France. La demande doit être effectuée en mairie.

Enfin, il faut savoir que ladite attestation est délivrée si l'hébergeant remplit certaines conditions.



L'ÉCHO SUILLET - AOÛT 2019

INFORMATIONS LOCALES

LES TRAVAUX DU PREMIER SEMESTRE 2019

nels et récurrents qui monopolisent habituellement l'ensemble de revêtement de la cour du périscolaire, la mise en conformité du nos agents du service technique (espaces verts, fleurissement, pro- chauffage de l'église, la mise en place d'une ventilation mécanique preté urbaine, entretiens des locaux communaux, dépannages di- contrôlée dans la mairie, la réparation de la toiture de l'école privers, mise en place et retrait des installations liées aux animations maire, la rénovation de la toiture du hangar du service technique. ponctuelles, etc.). Il serait fastidieux de les détailler ici.

bauche du nouvel agent en fin 2018.

a aussi vu la réalisation de certains d'entre eux tels que la remise reviendrons).

Comme tous les ans, la commune a poursuivi les travaux tradition- en état des locaux vestiaires et douches du foot, la réparation du

Le deuxième semestre devrait voir déboucher des interventions Par ailleurs, la commune a lancé cette année un programme ambi- plus importantes et qui feront l'objet d'articles ultérieurs. On notetieux qui devrait porter tant sur de nouvelles acquisitions et inves- ra d'ores et déjà les investissements qui devraient être présentés tissements - en particulier en vidéosurveillance - que sur la rénova- au prochain Conseil municipal : l'aménagement d'un local municition du patrimoine de la commune. Rénovation facilitée par l'em- pal (qui pourra ponctuellement servir de relais à la mairie) sur le site Humanicité et le changement des lampadaires du lotissement de la Perdrière. Par ailleurs, les vacances scolaires seront mises à Le premier semestre a surtout été le moment de préparation et de profit pour la mise en conformité du groupe scolaire, le tout à mise au point de ces travaux (devis et rédaction des marchés) mais l'égout, la ventilation de l'école maternelle (sujet sur lequel nous









RUE POINCARÉ / NOUVEAUX CARREFOURS À FEUX

Le Conseil municipal, conscient des problèmes de circulation que une moins bonne, l'installation ne serait pas effective avant l'année pose actuellement le stop de la rue de l'église qui ne feront que prochaine. délais.

s'accroître avec l'ouverture future de la structure commerciale. Le problème est en effet compliqué par la proximité de la bretelle Place-O-marché, a demandé à la MEL - dont c'est la compétence - de sortie de la voie rapide (risque de files de retenue et de caramd'installer un carrefour à feux à la place du stop dans les meilleurs bolages) et la solution passe ainsi par la rectification de la bretelle de sortie de la voie rapide et par un second carrefour à feux en extrémité de cette bretelle. Ce dernier sera synchronisé avec celui de La réponse de la MEL vient de nous parvenir avec une bonne nou- la rue de l'église. Cette complexité explique aussi le coût (entre 0,5 velle: le principe est accepté et sera financé par la MEL, mais aussi et 1 million d'euros) qui n'aurait pu être supporté par les finances de la commune.

Ci-contre Schéma de principe du dispositif





JUILLET - AOÛT 2019

INFORMATIONS LOCALES

TRAVAUX DANS LA COMMUNE / RECAPITULATIF



Agenda des travaux en cours et à venir sur la commune. La période d'intervention ne constitue pas la durée des travaux

Date	Période d'inter- vention	Objet des travaux	Adresse concernée	Société	Mesures prises
À partir du 25/04	3 mois	Bordures	Rue Poincaré	E.J.M.	Circulation alternée au droit du chantier rue Poinca- ré face au domaine de la Hollande. Stationnement interdit pour les PL et VL. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier.
Du 01/03 au 31/12	10 mois	Travaux aiguillage et tirage de la fibre	Toutes les rues de la commune	Fibre Action	Stationnement interdit au droit du chantier lors des interventions
Du 01/03 au 31/12	10 mois	Travaux aiguillage et tirage de la fibre	Toutes les rues de la commune	Eiffage Energie	Stationnement interdit au droit du chantier lors des interventions
Du 01/03 au 31/12	10 mois	Travaux aiguillage et tirage de la fibre	Toutes les rues de la commune	Byon Fiber	Stationnement interdit au droit du chantier lors des interventions
Du 01/03 au 31/12	10 mois	Travaux aiguillage et tirage de la fibre	Toutes les rues de la commune	BK Fibres	Stationnement interdit au droit du chantier lors des interventions
12/11/18	8 mois	Travaux d'assainissement. Tout à l'égout	Domaine de la Hollande	Sade CGTH	Circulation alternée par feux tricolores. Stationnement interdit. Vitesse limitée à 30 km/h

BIBLIOTHÈQUE / OUVERTURE ESTIVALE

La bibliothèque, située juste derrière la mairie, est ouverte à tous. Mmes GRUSON, LE DORE, SIMON, VILCOT ainsi que Mme HARMANT accueillent et conseillent les grands comme les petits. Parmi plus de 4500 ouvrages proposés aux adhérents s'ajoutent ces dernières nouveautés :

Jean Christophe GRANGE-Marc LEVY-James PATTERSON-Franck THILLIEZ-Camillia LACKBERG -Laetitia COLOMBANI et bien d'autres.

Les bandes dessinées : Tuniques bleues, Boule et Bill, Toto, Largo Winch, Black et Mortimer

De plus, pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, les livres choisis peuvent être déposer à domicile. La cotisation demeure toujours à 20€ par an et par famille.

JUILLET - AOÛT **TOUS LES MERCREDIS**

JUILLET HORAIRE

Lundi

15 et 29

Samedi

6 et 20

AOÛT

Lundi

5 et 26

Samedi

3 - 17 et 31

INFOS PRATIQUES: GRAND PRIX CYCLISTE

Dimanche 28 juillet 2019 rue Poincaré le stationnement des voitures sera interdit rue Poincaré, rue de l'église, rue de Sequedin et lieu-dit Les Broux de 13h45 à 18h00 inhérent au passage du grand prix cycliste international de Pérenchies sur le territoire de la commune.

de 15h00 à 17h00 Les feux tricolores situés rue Poincaré seront lis en feux clignotants pendant la durée de la traversée.

KINÉSITHÉRAPEUTHE



Lundi

de 17h00 à 19h00

Mercredi

Samedi

de 11h00 à 12h00

Marie GILLIOOTS - Kinésithérapeute transfère son cabinet 13 rue du Grand But à Capinghem

DATES À RETENIR / AGENDA 2019

Septembre

Dimanche 8 : Forum de la vie locale et des associations Vendredi 13: Belles sorties - Concert organisé par L'Aéronef Jeudi 19 : Réunion de concertation avec la MEL de 18h30 à 20h30 salle Robert GESQUIERE

Octobre

Samedi 12 : Repas des séniors à la salle Robert GESQUIERE

Décembre

Samedi 7 : Goûter des séniors

ETAT CIVIL 2019

Mariage

Gwendoline CORREIA et Carla DA SILVA ALVIM le 27 avril

Naissance

Kaina GOLOSETTI MARTINOT le 11 juin

Décès

Gisèle CACHOIR épouse LERICQUE le 13 juin

L'écho: Juillet - Août 2019 Directeur de publication : Christian MATHON Réalisation: Marie Claude FICHELLE Conception: Denis DESCAMPS